

Burundi : le budget de la santé s'éloigne de l'objectif de la Déclaration d'Abuja

Source Xinhua La part du budget du Burundi attribuée au secteur de santé est de 10 % pour 2013, ce qui semble s'écarter de l'objectif de la Déclaration d'Abuja, signée en 2001 par les chefs d'Etat Africains, qui recommande d'allouer 15% du budget totale de l'Etat à la santé, a fait remarquer jeudi à Bujumbura le président de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale (OAG), M. Godefroid Manirambona, lors d'une conférence publique sur l'analyse de l'état des lieux du financement du secteur de la santé au Burundi. En 2012 et en 2011, la part allouée à la santé était de 14 %, et de 15% en 2010. Les financements extérieurs dans le secteur de santé sont plus élevés que provenant des ressources internes. En 2013, sur les 336 milliards FBU (environ 218 millions USD) prévus, 249 milliards proviennent des ressources extérieures.

Les collectivités locales et certaines ONG internationales se mobilisent pour apporter leurs contributions mais l'impact de leurs actions reste limité. Ces efforts sont contrariés par divers dysfonctionnement et autres faiblesses de planification dans le secteur. Il s'agit notamment de la fuite de cerveaux, du déficit en ressources humaines, du manque ou vétusté du matériel et des équipements, des défaillances du système d'achat et de distribution de médicaments et autres produits médicaux. Le Burundi a enregistré des progrès dans le secteur de la santé, notamment en matière de la réduction de la mortalité maternelle et infantile, la réduction de l'incidence et l'amélioration de la prise en charge des principales maladies contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose. En effet, le taux de mortalité infantile est descendu jusqu'en 96 pour mille naissances, alors qu'il était de 203 en 1990, l'objectif de 34 décès pour mille ne sera pas atteint en 2015 mais pourra se poursuivre dans un délai raisonnable. La mortalité maternelle a passé de 1100 décès à 449 pour cent mille naissances, l'objectif du Millénaire étant de faire baisser ce taux jusqu'à 275 en 2015. Le taux de scolarité est de 2,97% pour ceux qui avaient 18 ans et plus en 2007, il est de 1,4 % pour la population de 15 à 49 ans en 2010. L'objectif est de porter la couverture en antirétroviraux à 90% en 2016 au lieu des 43% atteints en 2011. Pour ce qui est du paludisme, le taux de mortalité liée à cette maladie est de 1,9% en 2006 contre 7,6% en 1990 grâce à l'amélioration de la prise en charge des cas.